

<https://snetap-fsu.fr/Sartene-La-DRAAF-doit-respecter-ses-engagements-Nous-ne-sommes-pas-des-boites.html>



**Sartène - La DRAAF doit
respecter ses engagements.
Nous ne sommes pas des
boîtes de conserves !**



- En Région -

Date de mise en ligne : mardi 11 septembre 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les personnels du Lycée agricole de Sartène occupent à partir de 10h ce lundi 10 septembre les bureaux de leur autorité académique : La Direction Régionale de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt de Corse à Ajaccio.



En juin, devant les membres du conseil d'administration, notre autorité académique, la **DRAAF**, s'était engagée, pour cette rentrée scolaire, à conserver toutes les classes ouvertes, à ne pas fusionner une partie des enseignements de matière générale des bac pro, à maintenir tous les postes et à ne pas réduire le temps de travail des collègues contractuels.

Or, dès le premier jour de cours, après la rentrée, une collègue contractuelle a appris que son **contrat serait réduit de 100 à 50 %** en raison « d'une erreur d'appréciation de la DRAAF dans les besoins d'enseignement ». Ceci est pour nous, la **conséquence des pressions de la DRAAF** sur la direction de notre établissement pour fusionner une partie des classes de terminale bac pro et ce, en totale contradiction, avec les engagements du mois de juin. Ainsi, selon les informations partielles dont nous disposons, **il manquerait près de 300h de dotation horaire pour garantir le maintien des deux classes de terminale.**

Les personnels du Lycée Agricole de Sartène, sidérés par le non-respect des engagements de la DRAAF font, une fois de plus, le **constat du manque de soutien de leur autorité académique et de l'impossibilité de lui faire confiance. Nous ne pouvons accepter que des collègues soient traités comme des boîtes de conserve ou des objets quelconques dont on se débarrasserait du jour au lendemain...** Notre collègue a reçu la confirmation en juin, puis en juillet et enfin le jour de la pré-rentrée qu'elle aurait un plein temps pour cette année scolaire. Elle a donc refusé d'autres offres d'emplois. Il est donc inacceptable de revenir sur ces engagements : question d'humanité.

Nous avons donc décidé d'occuper les bureaux de la DRAAF pour demander la médiation de Madame La Préfète de Corse afin de veiller au respect des engagements de juin : le maintien de notre collègue à 100 %, et des moyens suffisants pour garantir les enseignements complets dans toutes les classes.

Sartène, le 10 septembre 2018

Thomas Vaucouleur